

Action : Prévenir, sensibiliser, informer, alerter

Enjeu : Prendre en compte les différents risques naturels présents sur le territoire

Objectif : Restaurer une véritable culture du risque auprès de la population

Etat de l'action : en projet **x en cours**

Contexte, description de l'action et résultats attendus

Le territoire de Lège Cap Ferret étant diversifié et complexe, avec une presqu'île, est exposé à six risques majeurs : feux de forêt, tempêtes, phénomènes littoraux, inondation/submersion marine, pollution maritime et canicule.

La sécurité de la population est l'une des préoccupations majeures de la Commune, aussi celle-ci a développé une politique d'information et de prévention, s'appuyant sur quatre dispositifs :

- un système d'alerte et d'information des populations (S.A.I.P). Lors d'un accident majeur ou d'une grande catastrophe (incendies de forêts, nuages toxiques, inondations...), 5 sirènes d'alarme situées sur les bâtiments publics permettent d'attirer l'attention de la population, de jour comme de nuit.

- une télé-alerte : système d'information massive de la population par téléphone

- des panneaux à messages lumineux

- un dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) distribué à l'ensemble des habitants de la commune. Ce document synthétique et pratique informe sur les risques identifiés et récapitule les bons réflexes, les mesures de prévention/protection/ sauvegarde à adopter en cas de crise.

En partenariat avec le SIBA, et dans le cadre de la stratégie locale intra bassin, la Commune va expérimenter un nouveau dispositif d'information sur le risque de submersion intra bassin...

Echéancier

2019-2020

Moyens

Mise en place d'un tritem (totem à 3 faces) à lecture directe, informant en direct et par anticipation (avant la pleine mer), le risque d'inondation.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de « mise en sécurité des personnes » par rapport aux événements d'inondation

Partenaires

Ensemble des Services de secours du Territoire

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Cabinet du Maire

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4)=intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **1**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **1**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **4**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **4**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **1**

Actions réalisées

La Commune a réalisé son Document d'Information communal sur les risques majeurs (DICRIM)